

P7.

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec
N° 200-17-015991-128

☒ ENREGISTREMENT

DÉBUT :

FIN :

14h04

PROCES-VERBAL D'AUDIENCE

PROCES-VERBAL

HABITATIONS PRESTIGE DESIGN ET FILS INC.

DEMANDE

FRANÇOIS GILBERT

DÉFENSE

Division civile Salle n°

Le 6 juin 2016

PRÉSIDENT : L'HONORABLE GEORGES TASCHEREAU, l.c.s. (JT1185)

☒ DEMANDE OU REQUÉRANT(E)
☐ PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E)

M^e Paul Langevin
LPL Avocats
Casier 76

☒ DÉFENSE OU INTIMÉ(E)
☐ PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E)

M^e Marc Henry
Quessy Henry St-Hilaire
Casier 68

NATURE DE LA CAUSE Conférence téléphonique

GREFFIÈRE Candide Leart, g.a.

ENREGISTREMENT MÉCANIQUE

Début de la conférence téléphonique à laquelle assistent les procureurs, le juge et la greffière.

Le juge fait suite à la demande de conférence téléphonique formulée par Me Langevin, suite à la lettre de Me Henry du 25 mai 2016 adressée au tribunal.

Remarques de Me Langevin concernant cette lettre. Il indique qu'il n'y a jamais eu de preuve des dommages de la défense.

Me Henry fait part de ses commentaires à son tour. Mentionne que son client base principalement sa réclamation sur les raidisseurs et la dalle. Il réclame les dommages indiqués au rapport de son expert René Blanchet.

Réplique de Me Langevin concernant la pièce D-8 (rapport expert Blanchet) qui n'a jamais été mis en preuve.

Échange avec le tribunal. Le juge indique qu'il n'y a pas eu admission sur

Remarques de Me Henry dans lequel intervient Me Langevin - Échange.
Il faudrait entendre l'expert Blanchet.

Le tribunal indique qu'il y a trois questions à se poser :

1. Les modifications apportées ont-elles été acceptées ou non ?
2. Doit-on s'en tenir au contrat judiciaire ou non ?
3. Si la réponse est non aux questions 1 et 2, quel est le montant qui est dû.

Poursuite de l'échange.

Me Langevin indique qu'il ne fait aucune admission de la pièce D-8i.

Le tribunal suggère que l'expert Blanchet aille sur les lieux et fasse un écrit à transmettre au tribunal et à Me Langevin.

Me Henry indique qu'il serait en mesure de produire cet écrit d'ici deux semaines, soit le 20 juin 2016, alors que Me Langevin serait en mesure d'y donner suite trois semaines suivant la réception, soit le 11 juillet 2016.

Le tribunal indique que s'il n'a rien reçu de Me Henry d'ici le 20 juin, il en conclura que Me Henry n'a aucune preuve additionnelle à produire.

Fin de la conférence téléphonique.


Candide Icart, g.a.

14h37

N° 200-17-01000-1126

Remarques de Me Henry dans lequel intervient Me Langevin - Échange.
Il faudrait entendre l'expert Blanchet.

Le tribunal indique qu'il y a trois questions à se poser :

1. Les modifications apportées ont-elles été acceptées ou non ?
2. Doit-on s'en tenir au contrat judiciaire ou non ?
3. Si la réponse est non aux questions 1 et 2, quel est le montant qui est dû.

Poursuite de l'échange.

Me Langevin indique qu'il ne fait aucune admission de la pièce D-81.

Le tribunal suggère que l'expert Blanchet aille sur les lieux et fasse un écrit à transmettre au tribunal et à Me Langevin.

Me Henry indique qu'il serait en mesure de produire cet écrit d'ici deux semaines, soit le 20 juin 2016, alors que Me Langevin serait en mesure d'y donner suite trois semaines suivant la réception, soit le 11 juillet 2016.

Le tribunal indique que s'il n'a rien reçu de Me Henry d'ici le 20 juin, il en conclura que Me Henry n'a aucune preuve additionnelle à produire.

Fin de la conférence téléphonique.

14h37



Candide Icart, g.a.

Estimation René Blanchet inc.

217, George-Heriot
Québec, Québec G3G 1C3
Canada

FACTURE

N° facture: 1270
Date: 19 jul, 2016
Date d'expédition:
Page: 1
Re: N° commande

Vendu à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

Expédié à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

1611 355.12

No. d'entreprise:

Description	Quantité	Unité	Prix unit.	Montant
Résidence du 1079, 1083, rue Beausoleil à Québec Honoraires pour visite des lieux et production d'estimé budgétaire en juillet 2016	14	heures	130.00	1 820.00
GQ - TPS 5%, TVQ 9.975%				91.00
TPS				181.55
TVQ				
MOINS LES 1000.00 RECUS EN ACCOMPTÉ IL RESTE 1092.55 A PAYER <i>[Signature]</i>				
Expédié par:	No. suivi:			
TPS: 143669570RT	TVQ: 1023718363TQ0001			
Vendu par:				

2 092.55

Estimation René Blanchet inc.

217, George-Heriot
Québec, Québec G3G 1C3
Canada

FACTURE

N° facture: 1312
Date: 30 jan, 2017
Date d'expédition:
Page: 1
Re: N° commande

Vendu à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

Expédié à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

No. d'entreprise:

Description	Quantité	Unité	Prix unit.	Montant
Honoraires du 11 janvier 2017 pour rencontre avec l'avocat et préparation pour le procès du lendemain	6	heures	130.00	780.00
Honoraires pour présence à la cour le 12 janvier 2017	6	heures	130.00	780.00
Frais de stationnement aupalais de justice le 12 janvier	1	ens.	18.00	18.00
GQ - TPS 5%, TVQ 9.975%				78.90
TPS				157.42
TVQ				
Expédié par: No. Suivi:				
TPS: 143669570RT TVQ: 1023718363TQ0001				
Vendu par:				
Montant total				1 814.32

Estimation René Blanchet inc.

217, George-Heriot
Québec, Québec G3G 1C3
Canada

FACTURE

N° facture: 1109
Date: 14 jun, 2013
Date d'expédition:
Page: 1
Re: N° commande

Vendu à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

Expédié à:

François Gilbert
1079, rue Beausoleil
Québec, Québec G3K 1W4

No. d'entreprise:

Description	Quantité	Unité	Prix unit.	Montant
Honoraires pour estimer le coûts des travaux correctifs selon le rapport de Info-Bâtiment et autres constatations lors de mes deux visites des lieux.	36.5	heures	95.00	3 467.50
Sous-total:				3 467.50
GQ - TPS 5%, TVQ 9.975%				173.38
TPS				345.88
TVQ				
Expédié par:	No. Suivi:	Montant total		3 986.76
Remarques:				
Vendu par:				

Dossier de François Gilbert, 1079, rue Beausoleil, Québec					
Temps travaillé par René Blanchet					
			Heures		
29	avril	2013	1	hrs	Lecture des rapports de Info Bâtiment reçus par courriel et discussion avec M. Gilbert
30	avril	2013	6,5	hrs	Préparation du fond d'estimé et analyse en prévision de la visite des lieux le lendemain
1	mai	2013	4	hrs	Visite des lieux
3	mai	2013	2	hrs	Travail sur estimé
6	mai	2013	5,5	hrs	Travail sur estimé
22	mai	2013	3	hrs	Travail sur estimé et discussion avec François
23	mai	2013	1	hrs	Vérification de mon estimé avec François par téléphone. Entente pour que je retourne vérifier certaines choses dans les jours suivants.
29	mai	2013	3,5	hrs	Deuxième inspection des lieux
30	mai	2013	7	hrs	Modification de l'estimé et ajout de certains travaux
13	juin	2013	3	hrs	Modification de l'estimé et ajout de certains travaux suite à la visite de M. Petitpas, envoie par courriel de l'estimé final.
14	juin	2013		hrs	Envoie par courrier de l'originale en papier
			36,50	hrs	
			\$95,00		
			3 467,50 \$		